

# COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

## ASSEMBLEE DE CORSE

### 4<sup>EME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2010

27 ET 28 JUILLET

<p><b>QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. ANTOINE ORSINI POUR LE GROUPE « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE »</b></p>
--

**OBJET : Dangerosité du tronçon routier Ponte Leccia-Casamozza**

Monsieur le Président,

Sans remonter à des statistiques plus anciennes et en me limitant à ces cinq dernières années, il apparaît que le tronçon routier Ponte Leccia-Casamozza batte les records d'accidents et de victimes de la route. En moins de cinq ans, ce sont en effet près d'une cinquantaine d'accidents, une centaine de blessés et une quinzaine de personnes qui ont perdu la vie sur ce tronçon de la R.N. 193 d'à peine 25,5 kilomètres de long.

Au-delà, bien entendu, de la part de responsabilité indéniable qui incombe aux automobilistes et à leur comportement de conduite : non-respect des limitations de vitesse, franchissement de ligne continue, dépassements dangereux, etc . . . , il est tout aussi évident que le tracé de la route et la présence fort ancienne de véritables « points noirs » ne font qu'accentuer le caractère accidentogène de ce secteur routier.

Ne devrais-je évoquer que deux endroits précis pour illustrer, si besoin était, l'archaïsme sécuritaire du parcours :

- le passage étriqué sous le pont ferroviaire de Muzelle, entre Ponte Novu et Ponte Leccia,

- le virage maudit de Fontanone, entre Barchetta et Casamozza, ayant le rayon le plus court des virages de toutes les R.N. de Corse.

Ces tronçons routiers et quelques autres du secteur tels que Campo Rosso et Bertalogna, ont tous donné lieu à des études techniques approfondies, des procédures d'enquêtes publiques suivies d'expropriations.

Je souhaiterais donc connaître le degré de priorité que vous entendez donner à ces projets éligibles au P.E.I. et que vous nous informiez le plus précisément possible du calendrier de réalisation de ces opérations essentielles à la sécurité de nos concitoyens et à la fluidité du trafic présent sur l'un des principaux axes routiers de Corse.

Je vous remercie.